



OFFICE SOCIAL
COMMUN MAMER

Bertrange
Dippach
Kehlen
Kopstal
Leudelange
Mamer
Reckange-sur-Mess



Capellen, le 15 avril 2024

**Aux membres du conseil d'administration
de l'Office social commun Mamer**

Concerne: réunion 4/2024 du conseil d'administration de l'office social commun en date du 25.04.2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 17, alinéa 1 de la loi du 18.12.2009 organisant l'aide sociale, j'ai l'honneur de vous convoquer à la **4^e réunion** en 2024 du conseil d'administration de l'office social commun qui aura lieu

**jeudi, le 25.04.2024 à 17.00 heures
dans la salle de réunion de l'Office social commun Mamer,
2-4, Parc d'Activités Capellen, Bâtiment B, L-8308 Capellen.**

Ordre du jour :

1. Statistiques financières et des demandes d'aide de l'année 2023
2. Approbation du registre aux délibérations du 28.03.2024
3. Gestion journalière
4. Suivi du projet GLS (Gestion locative sociale)
5. Divers

Conformément à l'article 8 du règlement d'ordre intérieur, les dossiers administratif et social à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat de l'office social commun.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le conseil d'administration

Marcel SCHMIT, président

Copie de la présente est adressée aux collègues des bourgmestres et échevins des communes-membres